

## DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 8 avril deux mille vingt-six, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,  
2 avril 2026

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Didier BOQUET, Mme Sophie BOURDON, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, M. Mario CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Hakim FATMI, Mme Alexandra FORET, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Marion GOURRAUD, Mme Nathalie HAUCHARD, M. Luc HITTLER, M. Jacques LEBAS, M. Morgan LEGRAND, Mme Dominique LEPÊME, M. Kévin MIERE, M. André RIC, Mme Nathalie SCHOTT, M. Pierre SIDOINE, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Amélie STAWSKI, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, Mme Christelle TOCQUEVILLE, M. Alexandre VOIMENT.

Date de publication  
sur le site internet de  
la commune,  
10 avril 2026

Date de signature  
29 avril 2026

Nombre de conseillers,  
En exercice 29  
Présents 28  
Votants 29

Excusée- A donné procuration :

Mme Lisa AUBERT à M. Alexandre VOIMENT.

Monsieur BOQUET Didier a été désigné secrétaire de séance.

DL2026-029	<b>Désignation des représentants de la commune au Conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Maurice Collet</b>
------------	---

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner les membres titulaires et suppléants au sein des différents syndicats, organismes et associations et ce pour la durée du mandat.

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sont des structures médicalisées qui accueillent des personnes âgées dépendantes.

L'EHPAD Maurice Collet situé à Caudebec-en-Caux – Rives-en-seine est doté de 156 places dont 14 places en unité de vie protégée et un accueil de jour.

Après avoir exposé ce qui précède,

Vu le Code l'action sociale et des familles,

Vu les statuts de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Maurice Collet,

Considérant le renouvellement du Conseil municipal à la suite des élections municipales,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner deux représentants titulaires et un suppléant qui s'ajoutent au Maire, président de droit, au sein du Conseil d'administration de l'EHPAD Maurice Collet,

Monsieur le Maire propose de désigner au sein du Conseil d'Administration de l'EHPAD Maurice Collet :

- Bastien CORITON : président de droit
- Sylvie CHRISTIAENS : titulaire
- Christelle TOCQUEVILLE : titulaire
- Sophie BOURDON : suppléante

Et d'informer les autorités compétentes de cette désignation.

Les représentants ainsi désignés exerceront leur mandat conformément aux dispositions légales en vigueur.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



*Bastien Coriton*  
Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,

*Didier Boquet*  
Didier BOQUET